

L'Echo des villages

Bulletin municipal d'informations de la commune



✓ Projets

√ Energie

√ Rues des villages

√ Anciens combattants

√Fêtes de Noël et vœux

√ Comité d'animation

✓ Amicale laïque

√ Club de l'amitié

√ Bien vivre ensemble

√ Aide au logement

√ Urbanisme

et site internet communal

√ SDIS

√ Etat civil

Mairie d'Aulhat-Flat

2. Place de l'Amour Flat

63500 Aulhat-Flat Tél: 04 73 71 53 57

mairie.aulhatflat@gmail.com

Mairie annexe d'Aulhat 2, route de Manglieu

Aulhat

63500 Aulhat-Flat

Tél: 04 73 71 52 95

Le mot du maire

2022, c'est fini... vive 2023!

Après la pandémie mondiale qui a perturbé la vie de chacun d'entre nous pendant près de trois années, le conflit actuel en Ukraine a entraîné pour les citoyens et pour l'ensemble des acteurs économiques des conséquences majeures qui rendent la vie quotidienne plus difficile (hausse des prix de l'énergie, inflation ...).

Les finances communales ont été impactées en 2022 et continueront de l'être en 2023.

La situation financière saine de notre commune va nous permettre de faire face à ces difficultés et n'empêchera pas la poursuite des investissements immédiats (aménagement du centre d'Aulhat, voirie municipale ...).

Nous poursuivons également nos réflexions sur le dossier du réaménagement de notre patrimoine bâti communal (écoles, mairies ...).

Vous trouverez dans les pages de votre journal le détail de tous les dossiers évoqués.

Les élus restent à votre disposition pour vous donner tous complémentaires les éléments nécessaires votre compréhension de notre action à votre service.

En ce début d'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous renouveler nos vœux les meilleurs pour les mois qui viennent.

Gérard Thevier

Ouverture des mairies au public :

Lundi: 8h30-11h30 et 15h30-18h30 à Flat Mardi: 10h-11h30 et 14h00-18h30 à Flat

Mercredi: 15h30-18h30 à Aulhat

Jeudi: 8h30-11h30 à Flat

Vendredi: 15h30-18h30 à Aulhat

Retrouvez toutes les informations et les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet : www.aulhat-flat.fr

Travaux

Projet d'aménagement du centre du village d'Aulhat

Ce projet va se concrétiser en 2023 ; l'appel d'offres conjoint entre le Département et la Commune va être publié, les entreprises seront prochainement choisies et les travaux pourront démarrer rapidement.

Une nouvelle réunion d'information des habitants concernés aura bientôt lieu.

Voirie



Par ailleurs, les chemins ruraux des Escures à la Tronchère, des Escures à Girard et des Escures à Orbeil, très endommagés par les orages de 2021 ont été remis en état pour un coût de 35 260 € HT, financés à 60 % par une subvention exceptionnelle du Département.





Les travaux d'amélioration de la voirie communale se sont poursuivis sur les secteurs des Clovias, de Girard et des Echallats pour un coût de 57 000 € HT financés à 57 % par des subventions de l'Etat (à la suite de la création de la nouvelle commune Aulhat-Flat) et du Département.

Des travaux d'amélioration d'une partie d'une voie communale au hameau des Coutayres pour un coût de 14 600 € HT ont été financés à 60 % par une subvention « plan de relance départemental ».



Ces travaux s'inscrivent dans un programme pluriannuel (2021 / 2023) de rénovation des 22 kilomètres de voies communales qui a permis l'amélioration de la voirie à Treydieu, Saint Privat, les Moinets, Les Escoussoux, de la RD 9 aux Escures, la Motte, le Moulin, les Mandonnets pour un coût de 98 000 € HT.

Sur ce programme, nous pourrons encore investir 80 000 € HT en 2023.



Projets

Etude sur le devenir du patrimoine communal

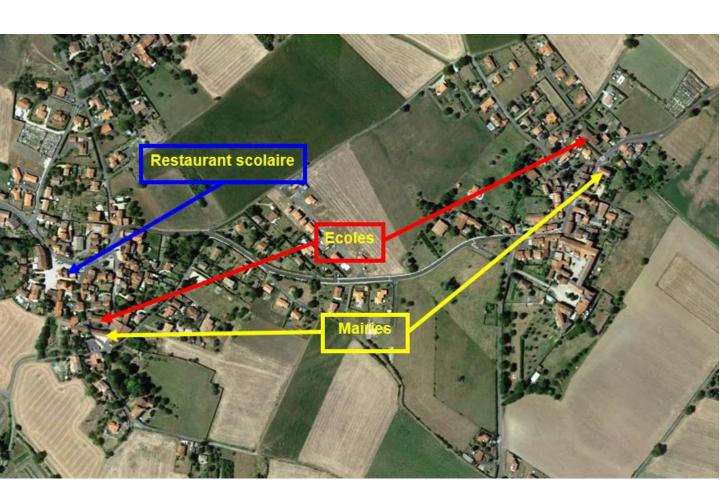
Nous avons continué de travailler sur ce dossier avec le cabinet d'architectes et les représentants du Département qui nous apportent leur expertise technique.

Plusieurs réunions ont permis de préciser les points suivants :

- La construction d'un ensemble scolaire (école, restauration scolaire, salle polyvalente, garderie ...) avec le projet d'un achat de terrain et de le rendre constructible.
- Le regroupement des services administratifs dans les locaux de l'actuelle mairie d'Aulhat.
- La transformation des bâtiments communaux éventuellement délaissés en logements.

Ces éléments sont pour l'instant des bases de réflexion à préciser sur les plans administratif, technique et financier.

Nous vous informerons de l'avancement de ce dossier dans les prochains mois.





Energie

En 2022, la mise en place par le gouvernement du bouclier tarifaire pour les collectivités locales a permis de limiter à 4% la hausse du coût de l'électricité.

La hausse annoncée de 15 % en 2023 du coût de l'électricité nous incite à engager des actions en vue d'une réduction des consommations d'énergie.

L'enquête sur l'éclairage public lancée en juillet dernier auprès des habitants de la commune (feuillet inséré dans le journal communal) a obtenu 15 % de réponses.

Aussi nous avons mis en place une diminution de l'amplitude horaire de l'éclairage public (comme le souhaitait la majorité des personnes ayant répondu à l'enquête) selon les modalités suivantes :

- du 1^{er} mai au 31 août : suppression totale de l'éclairage public
- du 1^{er} septembre au 30 avril : éclairage public éteint de 22 h à 6 h 30

Ces modalités concernent, pour l'instant, essentiellement les bourgs d'Aulhat et de Flat et certains hameaux équipés de programmateurs. Au cours de l'année 2023, nous ferons procéder à l'installation de cet équipement sur l'ensemble de l'éclairage public communal.

De plus, aucune illumination n'a été installée en fin d'année dans les bourgs.



D'autre part les personnels communaux (secrétaires, personnels de la restauration scolaire) et les enseignantes ont été sensibilisés aux économies réalisables sur l'éclairage et le chauffage des locaux.

Vous avez la possibilité de recevoir par mail les alertes météo, les informations préfectorales, communales et si vous le souhaitez l'édition numérique de ce journal. Vous pouvez transmettre votre adresse mail (qui restera confidentielle) aux secrétaires de mairie.



Rues des villages

Adressage des hameaux :



Pour compléter l'adressage déjà existant dans les bourgs d'Aulhat et de Flat, le Conseil Municipal a délibéré en 2022 pour l'étendre aux hameaux de la commune (nom des rues et numérotation des habitations).

- Cette adresse sera intégrée dans la Base Adresse Nationale (BAN). Les organismes tels que les services postaux, les services d'urgence, les services de livraison à domicile, ... auront accès à cette base.
- Un courrier sera déposé dans la boîte aux lettres des habitants ayant une nouvelle adresse. Ce courrier indiquera : le libellé de la nouvelle adresse, le choix de l'emplacement souhaité pour le numéro ainsi que les démarches administratives à effectuer.
- Nous allons dans les mois à venir implanter les panneaux du nom des rues et les numéros sur chaque propriété.

Ainsi, chaque habitant de notre commune aura une adresse facilement identifiable par les services de secours, le courrier et les livraisons.





Anciens combattants & SDIS

Amicale des anciens combattants :

Les anciens combattants se sont réunis le vendredi 11 novembre 2022 à 9h00 à la mairie de Flat pour leur assemblée générale au cours de laquelle ils ont rendu hommage à leur camarade Paul Astier, décédé pendant l'été.

Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité :

Président : Jean-Louis Mahuteau

Trésorier : Joël Le Quilleuc Secrétaire : Pierre Courdier Porte-drapeau :Joël Le Quilleuc



Cérémonies du 11 novembre :



Pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, les anciens combattants, des membres du conseil municipal, les enseignantes et des habitants de la commune se sont rassemblés autour de monsieur le maire qui, après un dépôt de gerbe au pied de chaque monument aux Morts a lu le message de monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Après l'Appel des Morts, une minute de silence a été suivie de la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été partagé par les participants dans la salle du Conseil à Aulhat.



Fête de Noël et Voeux

Repas au restaurant scolaire :

Une cinquantaine d'enfants ont dégusté le repas de Noël dans une ambiance festive. Pour l'occasion, les personnels du restaurant scolaire Jessica, Christelle et Aline avaient décoré la salle en rouge et or. Elles avaient, depuis le début décembre, fait contribuer les enfants à la décoration du sapin. Un grand merci à elles pour cette initiative qui fut très appréciée de tous.





Spectacle de Noël:

Un air de magie a envahi la salle des fêtes du Chauffour, le 18 décembre 2022, avec un spectacle intitulé « Bigoudicolibri » du prestidigitateur Maverick. Les enfants se sont improvisés magiciens pour leur plus grand plaisir. Puis le Père Noël est arrivé et les cadeaux ont été distribués. Un goûter et un moment convivial ont clôturé cette après-midi. Merci à tous pour votre présence!

Voeux

La traditionnelle cérémonie des vœux, interrompue depuis 3 ans à la suite de la crise sanitaire, a eu lieu à la Mairie d'Aulhat le 8 janvier en présence de Florence Dubessy, vice-présidente de la Région Auvergne Rhône Alpes, vice-présidente de l'Agglomération du Pays d'Issoire et conseillère municipale à Issoire, de Bertrand Barraud président de l'Agglomération du Pays d'Issoire, vice-président du Conseil Départemental et maire d'Issoire et d'Isabelle Vallée vice-présidente du Conseil Départemental.

Le Maire a rappelé les travaux réalisés en 2022 et présenté les projets pour 2023. Un moment de convivialité a suivi la cérémonie.





Comité d'animation

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale 2022, une partie du bureau a été élue.

Présidente : Bernadette Courtias

Secrétaire : Magali Dupont Trésorière : Sandra Beilhé

Secrétaire adjoint : Jean-Louis Mahuteau Trésorier adjoint : François Courtias

En 2022 nous avons organisé au mois de mai le vide grenier animé avec défilé et exposition de motos et spectacle de danse avec le folklore Issoirien.

Puis au mois de juillet le marché de producteurs à Flat.



Pour 2023, quelques dates :

Le samedi 4 mars, un après-midi sur la place du Château à Aulhat, sur le thème du cinéma et des dessins animés. Il sera demandé au public de venir (pour celles et ceux qui le souhaitent) costumés en personnage célèbre du cinéma. Les enfants pourront également se déguiser en héros de dessin animé. Un concours permettra à chacune et chacun de gagner des bons d'achat et autres lots. Surveillez vos boîtes aux lettres, les détails vous seront communiqués.

Le dimanche 7 mai aura lieu le vide grenier animé.

Le dimanche 9 juillet se tiendra le marché de producteurs sur la place de Flat.

Le vendredi 14 juillet : le repas champêtre, qui n'a pas eu lieu depuis trois ans en raison de la crise sanitaire, est de retour.

Le samedi 14 octobre : moules frites



Amicale Laique



Après une trêve estivale qui aura permis à tous de recharger les batteries, l'ensemble des amicalistes s'est retrouvé à l'occasion de l'assemblée générale le lundi 26 septembre. À l'ordre du jour, bilan de l'année passée, projets à venir et élection du nouveau bureau, renouvelé dans sa grande majorité.

La section gym d'entretien, animée par Martine Passepont, a repris ses habitudes les mercredis et vendredis soir à la salle de la mairie d'Aulhat. L'atelier des "petites mains", encadré par Sophie Kirchhoff, a repris l'ensemble de ses travaux les mardis soir à la salle d'activité de Flat.

Du côté des animations, les enfants ont pu participer à un joli défilé costumé à l'occasion d'Halloween avant de se faire rattraper par l'orage. S'en sont suivi une vente de chocolats, les traditionnels marchés de Noël et vente de sapins.

Le dimanche 4 décembre, la vente de chocolats et de sapins a complété le traditionnel marché de Noël; quant au samedi 17 décembre, de nombreux adeptes sont venus tenter de gagner le séjour au zoo de Beauval.



Au programme de ce premier semestre, nous retrouverons une après-midi jeux de société le premier week-end des vacances de février. Le 19 mars aura lieu la fête du court-métrage avec la projection de nombreux films à destination de tous. Les enfants se déguiseront pour le Carnaval. Ils pourront ensuite participer à la chasse aux œufs de ce prochain printemps. Le mois de mai sera quant à lui sportif avec l'organisation de la randonnée au départ d'Aulhat le dimanche 14 mai avant de clôturer cette année scolaire avec la kermesse le samedi 24 juin.



Club de l'amitié

Repas des anniversaires

Le 17 novembre 2022, nous étions 53 adhérents à nous retrouver à la table Saint-Martin, à Sauxillanges, afin de fêter les anniversaires de 8 d'entre nous, après un super repas.



Des paniers, confectionnés par nos vanniers lors des mardis après-midi, et remplis en majorité par des produits du Pays Basque, lieu de notre voyage du mois de septembre ont été offerts à Colette Bullo, Florence Cadrot, Brigitte Cote, Annie Mottet pour leurs 70 ans, à Raymonde Benet et Alain Dumas pour leurs 80 ans, et Andrée Nicolas et Marie-Thérèse Prulhière pour leurs 90 ans. Des coupes de champagne ont été levées pour fêter tous ces anniversaires.

Agenda:

Au cours d'une réunion de bureau le 22 novembre, nous avons fixé les dates des rencontres et voyages pour 2023, ainsi que celle de notre assemblée générale au 17 janvier 2023.

J'invite toutes les personnes désireuses de passer de bons moments de convivialité à venir nous rejoindre ce jour-là. La cotisation est de 20 € pour l'année, et un voyage en Alsace est prévu au mois de septembre. Je vous souhaite à tous une excellente année 2023.

Lucette Martin



Club de l'amitié

Voyage au Pays Basque:

Nous étions 21 à 6h00 à embarquer dans un bus, direction le Pays Basque. Après plusieurs arrêts et un repas auprès d'un lac à Libourne, arrivée à Esterençuby 18h00 et installation dans un bel hôtel proche de Saint-Jean Pied de Port, mais en pleine montagne. Le soir, les hommes se sont vu offrir un beau béret rouge, et les femmes un petit foulard rouge.



Le lendemain, départ pour Biarritz, son phare, son histoire grâce à notre super guide conteuse et le Rocher de la Vierge sous une pluie battante. Les averses n'ont jamais duré très longtemps, et nous avons pu souvent les éviter. Puis direction Bayonne après un détour par Arcangues sur la tombe de Luis Mariano. Repas à Bayonne, visite de la maison du chocolat, Bayonne étant la capitale du chocolat. Puis découverte du canard et ses spécialités.

Le deuxième jour, nous commençons la journée en visitant, à Sare, une maison traditionnelle basque. Puis petit détour en Espagne pour achats détaxés. Après le repas, visite de Saint-Jean de Luz, puis d'Espelette et son piment. Après le souper à l'hôtel, le patron, excellent cuisinier, mais aussi joueur de pelote basque nous en a fait une démonstration.





Lundi matin, départ pour la Vallée des Aldures avec la visite de la fameuse pisciculture de Goicoetchea qui fournit beaucoup de chefs étoilés. Puis visite de Saint-Jean le Vieux, visite d'une fabrique d'espadrilles et de la maison de Maïté, le savoir-faire de la charcuterie artisanale avec dégustation vente du porc basque. Retour à l'hôtel où nous avons passé la soirée avec un chanteur basque.

Authat-Flat

Vacances terminées : retour au bercail vers 19h30, après un départ à 7h30 et une escale à Libourne pour le repas.

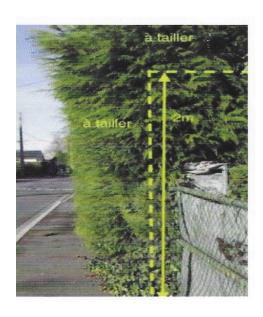
Lucette Martin

Bien vivre ensemble

Elagage

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue.



Animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Le nombre de chiens ou chats en divagation ou perdus est estimé à 1 animal pour 250 habitants par an. La divagation de ces animaux pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...), voire socio-économiques (problématique des attaques de troupeaux par des chiens divagants dans les départements ruraux).

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Laissons la nature propre



source ©lepine.ent.auvergnerhonealpes.fr

Nous sommes tous concernés par notre environnement qui se dégrade jour après jour. Nous constatons trop souvent multiplication des détritus posés ca et là dans notre commune. Voici un schéma qui rappelle le temps nécessaire à décomposition des déchets. Soyons tous vigilants respectons notre environnement.



Aide au logement



Logements locatifs et étiquette énergie : des changements en perspective !

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers seront reconduites en 2023.

En effet, les propriétaires, copropriétaires et collectivités peuvent bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures mensuelles.

Retrouvez le détail de ces aides sur le site internet d'Aulhat-Flat et pour toutes informations complémentaires ou pour poser des questions juridiques, fiscales, techniques sur l'habitat, contactez :

ADIL 63, Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République 63100 Clermont Ferrand 04 73 42 30 75 et sur www.adil63.org





Urbanisme & site internet communal

Urbanisme

9 permis de construire :

- 6 maisons individuelles
- 2 bâtiments agricoles
- 1 agrandissement

33 demandes de certificats d'urbanisme

34 demandes préalables :

- 8 panneaux photovoltaïques
- 7 vérandas, carports, pergolas ...
- 5 ravalements de façades
- 5 réfections de toitures
- 8 divers travaux

Rappel sur les règles d'urbanisme

Nous constatons régulièrement un non-respect des règles d'urbanisme sur notre territoire communal qui se manifeste par des constructions extérieures (garage, clôtures...) ou des aménagements intérieurs (salles d'eau ...) sans autorisation. Cette situation, au-delà d'être illégale, a des conséquences fiscales pour la commune (taxe foncière, taxe d'aménagement non perçues) et potentiellement des obligations de destruction pour les particuliers.

Pour éviter ceci, nous demandons à tous les administrés qui ont un projet d'urbanisme - même simple - de prendre contact avec les secrétaires de mairie qui pourront les informer des règles en vigueur en matière d'urbanisme (respect des prescriptions du Plan Local d'Urbanisme) et leur indiqueront les documents à renseigner en fonction de leur projet. Merci pour votre compréhension citoyenne.

Site internet communal

Le site communal fait peau neuve ! Découvrez la nouvelle plateforme : vous pourrez faire vos démarches d'état civil en ligne, prendre connaissance des compte-rendus des conseils municipaux, des arrêtés municipaux, ou encore découvrir l'histoire de nos deux villages.





SDIS Secours

Dissolution du corps de sapeurs pompiers intercommunal

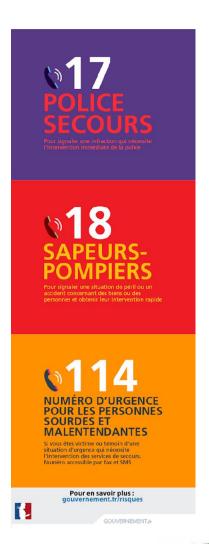
Le maire et le Commandant en second du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ont échangé sur la situation du corps de sapeurs pompiers.

Le constat établit une faiblesse d'effectifs (4/5 sapeurs) et donc trop peu de disponibilité et d'interventions qui ne permettent pas un fonctionnement normal.

Le SDIS a décidé la dissolution effective au 1° septembre 2022. Merci aux volontaires pour leur engagement tout au long de ces années.

Quels numéros pour quelles situations d'urgence?







Etat-civil

Naissances:	Manuka Léguillon-Clairambault Béal	le 13 janvier
	Ambre Gedrzezak	le 25 février
	Mathieu Beilhé	le 17 mars
	Aaron Lebeul	le 19 mars
	Eden Dalle	le 28 mars
	Ethan Paran	le 30 mars
	Apolline Hare <mark>l</mark>	le 31 mars
	Anthéa Charvillat	le 6 avril
	Lyla Veisseyre	le 1er mai
	Kingsley Bobillon	le 24 mai
	Alice Chassaing	le 27 septembre
	Isaïah Chagn <mark>ea</mark> u	le 11 octobre

Mariages:

Alexandre Beilhé et Sandra Papon le 16 juillet
Alexis Cheminade et Adeline Rambaud le 23 juillet
Lilian Courdier et Katelin Demjen le 27 août
Bernardino Tinoco et Sandrine Thomas le 24 septembre

Charly Mokhtar



le 2 novembre

Ils nous ont quitté:

Marie-Thérèse Grange épouse Bruhat le 8 janvier le 28 janvier Nelly Thibaudat épouse Raynaud Loïc Peuchlestrade le 4 mai Paul Astier le 29 juillet Robert Chabrillat le 13 octobre le 10 novembre Sergio Zaros Gabrielle Sabatier épouse Lassignol le 6 décembre Marie Hiribarren veuve Chabrol le 26 décembre

